

**TITRE PROFESSIONNEL**
**FORMATEUR PROFESSIONNEL POUR ADULTES**
**RNCP 37275**

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>TP - Formateur professionnel d'adultes</b>
<b>Certificateur</b>	Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
<b>Niveau de qualification</b>	Niveau 5
<b>Prérequis</b>	Bac/niveau bac
<b>Secteurs d'activités visés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion</li> <li>Services de formation en entreprise, tous secteurs confondus</li> </ul>
<b>Type d'emplois accessibles</b>	Formateur. Formateur d'adultes. Formateur technique. Animateur. Professeur. Enseignant. Chargé de formation...
<b>Possibilités d'évolution</b>	Conseiller en insertion. Coordinateur. Conseiller en formation Consultant. Responsable de formation. Ingénieur pédagogique ou de formation
<b>Modalités d'accès à la formation</b>	Admission après entretien / Teste de positionnement/ Conditions requises : Bac/Niveau Bac
<b>Nombre minimum de stagiaires</b>	2 stagiaires minimum par session
<b>Nombre maximum de stagiaires</b>	12 stagiaires maximum par session
<b>Méthode pédagogique</b>	<i>Formation individualisée avec suivi personnalisé</i>
<b>Modalités d'évaluation</b>	<i>Evaluations formatives écrites et/ou orales / remarques des stagiaires</i>
<b>Durée de la formation</b>	<p><b>860 h à répartir comme suit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 160h BC01 - Concevoir et préparer la formation</li> <li>✓ 160h BC02 - Animer une formation et évaluer les acquis des</li> <li>✓ 160h BC03 - Accompagner les apprenants en formation</li> <li>✓ 140h BC04 - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises</li> <li>✓ 240h Stage en entreprise</li> </ul> <p>Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes</p>
<b>Mode de validation</b>	Examens nationaux de TP RNCP 35275 organisés par le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion. Deux sessions par an, (Inscription obligatoire)
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Formateur professionnel permanent.</i></li> <li>○ <i>Un ordinateur équipé d'Internet ainsi que le logiciel de la bureautique.</i></li> <li>○ <i>Supports de formations format papier et numérique</i></li> </ul>
<b>Suivi de la formation</b>	<i>Planning / émargements/ Suivi des acquis et de progression BC01-BC02-BC03-BC04</i>
<b>Calendrier de la formation</b>	A définir avec le stagiaire
<b>Lieu de formation</b>	75 rue Maurice FLANDIN 69003-Lyon
<b>Coût de la formation</b>	<p><b>Formation : 8060 € HT</b> Soit (620 h x 13€)  <i>Frais examen : 150 €</i>  <b>BFC-Lyon est exonéré de TVA au titre de la formation professionnelle continue</b>                  Coût à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction de votre éligibilité aux plans de financements de partenaires.</p>

**PROGRAMME DE LA FORMATION****BLOCS DE COMPETENCES**

<b>Objectifs et contexte de la certification</b>	Grâce à sa double expertise pédagogique et technique, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.
<b>RNCP 37275 BC01</b> Concevoir et préparer la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande</li> <li>✓ Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité</li> <li>✓ Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité</li> </ul>
<b>RNCP 37275 BC02</b> Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités</li> <li>✓ Evaluer les acquis de formation des apprenants</li> <li>Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage</li> </ul>
<b>RNCP 37275 BC03</b> Accompagner les apprenants en formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation</li> <li>✓ Accueillir un apprenant en formation et coconstruire son parcours</li> <li>✓ Tutorer les apprenants à distance</li> <li>✓ Accompagner le développement professionnel des apprenants</li> </ul>
<b>RNCP 37275 BC04</b> Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité</li> <li>✓ Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité</li> <li>✓ Analyser ses pratiques professionnelles</li> </ul>

« Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond

Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi

Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi

Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi

Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation

Mis à jour Juin 2023

Par M. Youssef RIDAOUI, Président